



Programme de la formation

« RENOUELER SA CARRIÈRE grâce au bilan de compétences »

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

PRESENTATION

Le bilan de compétences de Bliss est à destination de **ceux qui ne s’y retrouvent plus professionnellement** et qui souhaitent **redonner du sens à leur carrière professionnelle**. Nous les accompagnons dans leur réflexion de transition professionnelle grâce au bilan de compétences.

Le bilan de compétences est une démarche qui demande de l’investissement, du temps et une capacité à se laisser guider à travers les différentes étapes. Le bénéficiaire aura à sa disposition un livret de progression, témoin objectif et palpable de l’évolution de ses réflexions et actions.

Public visé

Le bilan de compétences est une **prestation créée pour ceux souhaitant réfléchir à leur évolution professionnelle**. Afin d’avoir suffisamment d’éléments pour le mener de manière adéquate, il est préférable que le bénéficiaire ait au préalable une première expérience professionnelle.

Une bonne compréhension orale et écrite de la langue française est nécessaire pour la passation des tests et les échanges avec la consultante.

La formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité - **06.51.33.03.29 - +41.76.476.86.87 - hello@cabinetbliss.com**.

Durée et modalités d’organisation

- Durée : 24 heures
- Nombre d’heures en face à face : 16h
- Nombre d’heures de travail individuel : entre 8h (minimum) à 12h

- Fréquence des rendez-vous : 1 séance toutes les semaines environ (rythme adaptable)
- Durée de rdv : entre 1h30 et 2h
- Les séances auront lieu à distance via Google Meet et/ou Zoom

- Dates : sur demande – début de la session de formation au plus tôt 15 jours après la signature du contrat (délai de rétractation). Ce délai peut aller jusqu’à 1mois selon les démarches administratives auprès de financeurs et les disponibilités du bénéficiaire, de l’organisme de formation.

- Rendez-vous aux horaires d’ouverture : Mardi de 10h à 20h30 | Mercredi de 9h30 à 12h
Jeudi de 10h - 17h et Vendredi de 10h à 19h30.

L’organisme de formation sera fermé durant le mois d’août et les vacances scolaires des fêtes de fin d’année.



Programme de la formation

« RENOUELER SA CARRIÈRE grâce au bilan de compétences »

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

Tarif

Trois tarifs sont proposés pour ce programme :

- **1800 € pour 20h** d'accompagnement individuel (16h d'entretien en face à face - 8h de travail personnel - 4h de travail back office pour le cabinet)
- **1980 € pour 22h** d'accompagnement individuel (16h d'entretien en face à face - 8h de travail personnel - 6h de travail back office pour le cabinet)
- **2160 € pour 24h** d'accompagnement individuel (16h d'entretien en face à face - 8h de travail personnel et 8h de back office pour le cabinet). En bonus :
 - L'atelier « *Candidatez avec impact* »
 - Accès à mon réseau de recruteurs et de professionnels des Ressources Humaines.

La prestation est finançable en tout ou partie grâce à votre **CPF** *Compte Personnel de Formation*. Vous pouvez vous renseigner sur www.moncompteformation.gouv.fr ou prendre contact avec nous.

En cas de financement sur vos fonds propres, le montant total est payable en 3 à 4 fois sur la durée de la prestation de bilan, par virement. Les modalités de paiement sont détaillées dans les conditions générales de vente de l'organisme de formation (consultables sur son site internet).



Programme de la formation

« RENOUELER SA CARRIÈRE grâce au bilan de compétences »

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du bilan de compétences est de faire le point sur sa carrière, les compétences acquises et de réfléchir aux métiers vers lesquels une transition professionnelle serait possible.

A l'issue de son bilan de compétences, le bénéficiaire aura pris le temps de réfléchir à sa transition professionnelle, aura identifié un ou des métiers vers lesquels il pourrait évoluer et aura jalonné les différentes étapes lui permettant de mettre en œuvre de façon pérenne sa transition professionnelle.

Durant la formation, le stagiaire apprendra à :

- Appréhender ses principaux traits de caractères et savoir-être ;
- Identifier ses connaissances, compétences techniques ;
- Identifier ses intérêts professionnels, ses valeurs ;
- Effectuer des recherches liées aux pistes métiers identifiés,
- Effectuer des recherches sur les formations nécessaires pour exercer le métier identifié et sur les organismes de formation ;
- Créer un plan des actions à entreprendre pour accéder au métier identifié.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Présenter et synthétiser :
 - Son expérience professionnelle, ses connaissances, compétences techniques et savoir-faire acquis au fil de son expérience ;
 - Ses traits de caractères et la manière dont ils se manifestent dans le milieu professionnel ;
 - Son projet de transition professionnelle et pourquoi il lui correspond.
- Utiliser les différentes ressources permettant de se renseigner sur les conditions d'accès d'un métier (formation, expérience, connaissances, compétences techniques, savoir-faire, savoir-être) et d'exercice dudit métier.
- Identifier les formations utiles et nécessaires à l'accès d'un métier.
- Identifier et contacter les organismes de formation lui permettant d'accéder à la formation nécessaire à sa reconversion ou à son évolution professionnelle.
- Réaliser des enquêtes métier et développer son réseau professionnel.



Programme de la formation

« RENOUELER SA CARRIÈRE grâce au bilan de compétences »

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Rétrospective - Diagnostic

Durée de 2 h - En visioconférence

Le bénéficiaire raconte son parcours professionnel et extra-professionnel, ses choix, ce qui les a motivés et comment il en est arrivé là. Lors de ce rendez-vous, les prochains rendez-vous seront fixés.

Module 2 – Introspection - Passation et restitution des questionnaires

Durée de 6 h - Visioconférence (5 h) et travail personnel (1 h minimum)

- **L'Inventaire de Personnalité de Bochum (BIP)** ou le **Profil Pro 2**: analyser les dimensions psychologiques, principaux traits de personnalité, motivations, besoins et ainsi mettre en évidence des points forts et des axes d'amélioration,
- **L'Explorama** et le **Vocation** pour l'identification des intérêts professionnels, de domaines d'activités, de métiers.

Module 3 – Exploration - Recherches terrain

Durée allant de 7 à 10 h - Visioconférence (3 h) et travail personnel (5 h minimum)

Seront fournis au bénéficiaire les outils et éléments nécessaires pour mener ses recherches par lui-même sur les métiers possibles, au regard des résultats aux questionnaires.

Au minimum trois enquêtes métier devront être réalisées par le bénéficiaire auprès de professionnels exerçant le métier, ou les métiers, ciblé(s). Les informations récoltées par piste métier, seront rassemblées par le bénéficiaire.

Seront synthétisés en séance les aspects positifs et négatifs pour chaque métier investigué.

Module 4 – Projection - Identifier compétences, valeurs, formation et préparer un plan d'action

Durée de 6 h - Visioconférence (4 h) et travail personnel (3 h)

Le bénéficiaire sera accompagné pour identifier :

- Ses compétences, aptitudes professionnelles et personnelles, ses valeurs ;
- Les éventuels besoins de formations, les reconnaissances professionnelles nécessaires à l'atteinte de l'objectif professionnel.



Programme de la formation **« RENOUELER SA CARRIÈRE** **grâce au bilan de compétences »**

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

Pour la mise en œuvre concrète du projet professionnel (court et moyen terme), nous préparerons ensemble un rétro-planning des actions que le bénéficiaire devra réaliser, à court et moyen terme, afin d'atteindre ses objectifs professionnels.

Module 5 - Synthèse et conclusion

Durée de 2 h - Visioconférence

A l'issue du bilan de compétences, l'organisme de formation élabore une synthèse du bilan de compétences. Ce document sera lu en séance avec le bénéficiaire qui pourra l'ajuster s'il l'estime nécessaire. La synthèse dont il est le seul destinataire, lui sera transmise sous format dématérialisée sur son espace.



Programme de la formation

« RENOUELER SA CARRIÈRE grâce au bilan de compétences »

N° 1.1.1

Version 27.04.2022

MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens d'encadrement

La prestation de bilan de compétences de l'organisme de formation Bliss, a été créée et est réalisée par Sira-Charlotte CARRERE, psychologue du travail et fondatrice du cabinet.

Accompagnatrice de demandeurs d'emploi au cours de bilan de compétences financés par Pôle Emploi en début de carrière ; elle intervient ensuite au sein de services de ressources humaines durant 8 années. Elle y est responsable du recrutement, mène des projets de développement en RH et de GPEC. Elle exerce en parallèle de l'activité de bilan de compétences, en cabinet en tant que Psychologue du travail. Spécialisée en burn-out et en coaching carrière, elle y accueille celles et ceux qui vivent / ont vécu un épuisement professionnel ainsi que celles et ceux qui ont besoin de booster leur carrière professionnelle.

Les horaires d'ouverture de Bliss sont les suivants :

- Mardi : 10h - 20h30
- Mercredi : 9h30 - 12h
- Jeudi : 10h - 17h
- Vendredi : 10h - 19h30

Moyens pédagogiques

Le suivi de la formation aura lieu via l'outil de gestion de projets « **Trello** ». Un tableau personnel sera attribué au bénéficiaire à qui il sera demandé de créer un compte personnel sécurisé auparavant. Un carnet de progression nommé « **Workbook** », suivant les différentes étapes du bilan de compétences et facilitant la prise de notes, sera mis à disposition du bénéficiaire sur Trello et il pourra saisir chacun de ces documents directement sur l'espace « **Google Drive** » (partagé uniquement avec la consultante). Chaque partie du carnet de progression sera disponible, au fur et à mesure de la prestation, avant les séances.

Seront mis à la disposition du bénéficiaire, sur ces mêmes plateformes, les documents lui permettant de :

- Prendre connaissance des profils issus du questionnaire des intérêts professionnels et de l'inventaire de personnalité,
- Mener les recherches sur les métiers, les formations, les organismes de formation,...
- Réaliser un guide d'enquête auprès des organismes de formations et des professionnels afin que le bénéficiaire puisse réitérer la démarche ultérieurement.

Moyens techniques

Pour une vision d'ensemble des étapes du bilan et donner au bénéficiaire un accès facile à ses documents, l'organisme de formation utilise l'outil de gestion de projets en ligne « *Trello* ». Le bénéficiaire recevra par mail un lien lui permettant d'avoir accès à son espace. Cet espace sécurisé est privé, individuel et seuls le bénéficiaire et la consultante pourront y avoir accès.

Les passations des inventaires de personnalité et des questionnaires des intérêts professionnels se feront sur les plateformes en ligne sécurisées des éditeurs des tests en question soit **Central Test - Hogrefe Editions et L'Explorama**. Le bénéficiaire recevra par mail les informations nécessaires à sa connexion sur ces plateformes. Les données recueillies seront uniquement celles nécessaires pour l'interprétation des questionnaires et resteront confidentielles. Avant chaque passation, la consultante organisera une visioconférence afin d'expliquer au bénéficiaire la manière de réaliser les tests.

Voici les différentes modalités utilisées pour mener la prestation de bilan de compétences :

- Séance en visioconférence via Google Meet ou Zoom ;
- Echanges par messages sur WhatsApp Business ou par mails entre les séances ;
- Participation active et expérimentation des participants privilégiée notamment pour les recherches sur les métiers, les environnements professionnels, les enquêtes métier ;
- Exercices pratiques, outils d'analyse pour la connaissance de soi, l'identification des intérêts professionnels ;
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation pour les enquêtes métier.

Modalités de suivi et d'évaluation

Les moyens pour évaluer les acquis du bénéficiaire seront divers :

- Entretiens en face à face (visioconférence) avec la consultante ;
- Dossier synthétisant les étapes du bilan de compétences à rédiger au cours de la formation ;
- Feuilles de présence ;
- Formulaire d'évaluation de la formation ;
- Certificat de réalisation de l'action de formation.